

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 2 août 2021 à 19 heures au centre communautaire.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Cynthia Therrien-Samson
François Poirier
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Annick Duguay Cormier est également présente ainsi que madame Reina Goulet à titre de personne-ressource. Les postes de conseiller numéro 2 et 5 sont vacants.

.....
177-08-2021 OUVERTURE DE LA SÉANCE
Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....
178-08-2021 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

.....
179-08-2021 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUILLET 2021
Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 5 juillet 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 5 juillet 2021.

.....
180-08-2021 APPROBATION DES COMPTES À PAYER
Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au total 63 998,19 \$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Asphalte LD		1 862.60 \$
Caisse Desjardins		857.85 \$
La Coop Purdel		121.79 \$
Confian		188.07 \$
Construction DJL inc.		7 173.01 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	807.16 \$ p	5.45 \$
Distributions Leblanc		795.23 \$
Domaine des Chutes du Ruisseau Creux		1 746.03 \$
Les Entreprises JM Arsenault inc.		610.98 \$

Exploitation Jaffa Inc.		2 052.30 \$
FQM Assurances		276.86 \$
Gaspésie Diesel		1 848.72 \$
Gaz Bar Caplan Mécanique Sport inc.		6.88 \$
Global payments direct Inc.	36.35 \$ p	
Groupe Voyer Inc.		626.51 \$
Harnois Énergies Inc.		4 883.57 \$
Hydro-Québec	694.31 \$ p	
Iris Technologies Inc.	23.17 \$ p	
Julien Barriault	19.90 \$ p	
Leblanc Environnement Inc		1 135.26 \$
Lillojeux		193.08 \$
Location Moreau inc.		1 085.36 \$
Marcel Dionne et Fils inc.		187.25 \$
Martin Poirier		3 845.28 \$
Morrissey informatique		264.41 \$
MRC de Bonaventure		1 384.48 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		6 256.01 \$
Paul Equipment & Son (2008)	4 599.00 \$ p	
PCM Solutions d'Affaires		110.74 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		35.05 \$
Postes Canada	67.05 \$ p	
Purolator	11.82 \$ p	
Quincaillerie Arsenault Enr		216.63 \$
Quincaillerie Robichaud Inc		851.95 \$
Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion		1 064.01 \$
Soudure Caplan Inc		232.25 \$
Télécommunications de l'Est		554.19 \$
Télus	745.91 \$ p	
Transport Poirier et Frères Inc.		8.94 \$
Les Transporteurs en vrac de Bonaventure		29.66 \$
URLS-Gîm		86.23 \$
Visa Desjardins		627.19 \$
Remises gouvernementales		15 769.70 \$

181-08-2021

.....
APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 250 339,01 \$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

AGAT Laboratoires LTD		2 973.74 \$
Bell mobilité	54.00 \$ p	
Bouffard Sanitaire		57.49 \$
Dépanneur le Duo Inc.		181.76 \$
Fiducie Desjardins	54 401.54 \$ p	
FQM Assurances inc.		382.59 \$
Les Entreprises J.M. Arsenault		17.47 \$
Gestion sanitaire M&M inc.		9 772.88 \$
Globalpayments	44.49 \$ p	

GLS Logistics		191.53 \$
Groupe Négotel		102.35 \$
Harnois Énergies		2 107.46 \$
Christine Henry		659.79 \$
Hydro-Québec	6 828.23 \$ p	
Ja-ri Armatures inc.		17.07 \$
Les distributions Leblanc		226.07 \$
MELCC	140 154.21 \$ p	
M.J. Brière inc.		334.28 \$
Morrissey informatique		298.92 \$
Municipalité de St-Alphonse		14 785.88 \$
Navigue.com		59.73 \$
Pièces d'auto M.G.A. et Fils		330.81 \$
Les Produits Chimiques Amplex Ltée		2 800.79 \$
Quincaillerie Arsenault Enr.		150.72 \$
Quincaillerie Robichaud Inc.		68.97 \$
Réfrigération BD Chaleur inc.		1 045.01 \$
Réfrigération Porlier 2004 inc.		1 113.56 \$
Remises gouvernementales		9 972.01 \$
Télécommunication de l'Est		68.81 \$
Toromont Cat		1 136.85 \$

182-08-2021

LET – AUDIT TECHNIQUE -GBI

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique accepte la proposition de services et d'honoraires professionnels en génie de l'environnement dossier numéro 21-0909 en date du 14 juillet 2021 au montant de 16 480 \$ taxes en sus de GBI Experts-Conseils Inc. pour l'audit relatif aux techniques d'opérations du LET et le directeur du LET Rock Pratte est autorisé à signer les documents requis.

183-08-2021

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 328-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 308-2018 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Le conseiller Yves Barriault donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 328-2021 concernant l'ajout du point 10.1.1 dans le Règlement 308-2018 sur la gestion contractuelle.

Le projet de règlement est présenté par le maire, monsieur Gérard Porlier qui en fait le dépôt.

Une dispense de lecture est demandée étant donné qu'une copie de ce Règlement a été remise à chaque membre du Conseil.

Ce projet de Règlement est disponible sur le site web et au bureau de la municipalité de Saint-Alphonse pour fin de consultation.

184-08-2021

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 329-2021

Le conseiller Steven Allain, donne avis qu'à une séance subséquente du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse, le Règlement numéro 329-2021 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau sera adopté.

Ce Règlement a pour objet et conséquence d'imposer la mise en place, le maintien et l'entretien d'appareils destinés à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout et d'exonérer la Municipalité en cas de non-respect de ce règlement.

Une dispense de lecture est demandée étant donné qu'une copie de ce Règlement est remise à chaque membre du Conseil.

De plus, en vertu des dispositions de l'article 114 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse informe la population que le présent avis de motion, visant à abroger l'article 4.9 du Règlement no. 276-2013, les articles 28 et 29 du Règlement no. 158-92, le Règlement no. 323-2021 et le Règlement no. 326-2021 de la Municipalité de Saint-Alphonse.

Par conséquent, aucun plan, permis ou certificat ne peuvent être émis ou approuvés pour l'exécution de travaux ou autres qui, advenant l'adoption du Règlement de modification, seront prohibés dans une des zones concernées.

.....

185-08-2021

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 329-2021 RELATIF À L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet de Règlement numéro 329-2021 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau soit adopté et soumis à une consultation publique.

La population et les organismes de la Municipalité de Saint-Alphonse seront consultés et invités à transmettre des commentaires sur le contenu de ce projet de Règlement par consultation écrite 15 jours suivant l'avis public du projet de Règlement numéro 329-2021.

Ce projet de Règlement numéro 329-2021 est disponible sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante www.st-alphonsegaspesie.com ou peut être envoyé par courriel si la demande en est faite.

.....

186-08-2021

DEMANDE DE VISA DESJARDINS

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse délègue à Annick Duguay Cormier, directrice générale et secrétaire-trésorière, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »,) incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération ») ;

Que la Municipalité de Saint-Alphonse soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et

de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables ;

Que la Municipalité de Saint-Alphonse s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités ;

Qu'Annick Duguay Cormier, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes ;

Qu'Annick Duguay Cormier, directrice générale et secrétaire-trésorière puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant ;

Que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

.....

187-08-2021

FONDS CARRIÈRES ET SABLIERES - RUE PRINCIPALE EST

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission 21-020-2R en date du 7 juillet 2021 d'Eurovia au coût de 21 714 \$ taxes en sus pour les travaux de recouvrement d'une superficie de 517 m² de la rue Principale Est et que la dépense soit assumée par le Fonds carrières et sablières g/l 55 16910.

.....

188-08-2021

RÉPARATION - ROUTE DE SAINT-ALPHONSE

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission 21-020-révision-1 du 12 juillet 2021 d'Eurovia au coût de 13 545,78\$ taxes en sus pour les travaux de recouvrement face au 121, route de Saint-Alphonse à la suite d'un bris d'aqueduc.

.....

189-08-2021

FÊTE DE L'ÉTÉ

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une aide financière de 1 735,00 \$ pour payer les frais de location des jeux gonflables (765\$) et d'entériner un dépôt de sûreté de 150\$ à Jeux gonflables BDC, les services de Madame Lulu Berlu (500\$) et assumer les frais de 3 surveillants (± 470\$) lors de la tenue d'une grande fête d'été organisée par notre coordonnateur estival des loisirs et vie communautaire, Julien Barriault le 13 et le 14 août 2021 au centre communautaire de Saint-Alphonse dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire volet «Festivals et événements municipaux» 2021.

.....

190-08-2021

SERVICE INFORMATIQUE – CONTRAT D’ENTRETIEN ET DE SOUTIEN

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter le contrat d’entretien et de soutien des applications débutant le 1^{er} janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2024 au montant annuel de 5 472.00\$ taxes en sus pour notre système informatique avec PG Solutions, nous partagerons les coûts en parts égales avec le lieu d’enfouissement technique.

.....

191-08-2021

SYSTÈME INFORMATIQUE – SERVEUR ET COPIE DE SAUVEGARDE

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l’unanimité des conseillers que nous acceptons l’offre de services de PG Solutions en date du 14 juillet 2021 pour l’achat, la préparation, la configuration et l’installation du nouveau serveur, au coût de 8 281.62\$ taxes en sus et d’entériner l’achat de 3 disques durs externes au coût de 418,97\$ taxes en sus chez Morrissey Informatique pour les copies de sauvegarde et nous partagerons les coûts en parts égales avec le lieu d’enfouissement technique.

.....

192-08-2021

DON CHEVALIERS DE COLOMB

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l’unanimité des conseillers d’autoriser une aide financière de 200 \$ aux Chevaliers de Colomb de Saint-Alphonse pour défrayer une partie de la peinture pour la clôture du cimetière.

.....

193-08-2021

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue et il n’y a aucune question de la part du public.

.....

194-08-2021

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l’unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19 h 30.

Gérard Porlier
Maire

Annick Duguay Cormier,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

.....